

Deux trésoreries menacées de fermeture

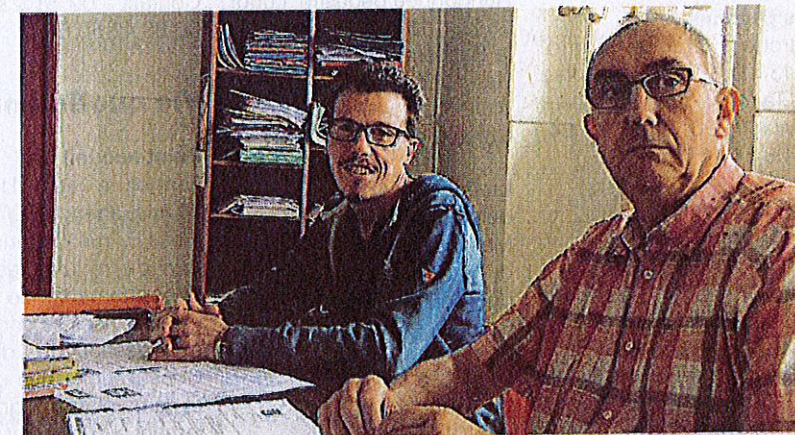
Situées à La Mothe-Achard et à Maillezais, elles font les frais du plan d'économie dans l'administration. Force ouvrière y voit une remise en cause de la proximité.

Dans les finances publiques, la 'cure de régime de l'État va se traduire, en Vendée, par la suppression de deux trésoreries. C'est le syndicat Force ouvrière qui le révèle. Selon le syndicat, ce sont les sites de La Mothe-Achard et de Maillezais qui sont voués à disparaître.

Force ouvrière annonce également la restructuration des trésoreries du Poiré-sur-Vie et de Mortagne-sur-Sèvre, appelées à perdre le service de recouvrement de l'impôt. « Cette fragilisation des structures précède souvent leur suppression », prédit Sébastien Lièvre.

En Vendée, ce plan d'économie devrait se traduire par la suppression de « 15 à 20 postes ». Au cours des huit dernières années, les finances publiques ont perdu 130 emplois, soit 15 % de leurs effectifs. « C'est une logique purement comptable, qui ne tient pas compte de l'activité des sites, commente le responsable syndical, en prenant appui sur la situation de La Mothe-Achard. On profite d'un départ en retraite pour supprimer le bureau, dans un territoire qui a vu sa population croître de 50 % ».

L'administration va désormais consulter les élus locaux avant l'été pour valider un schéma en sep-



Sébastien Lièvre et Philippe Rocheteau.

tembre prochain. Il prendra effet au début de l'année 2016. Force ouvrière a tiré le signal d'alarme auprès des parlementaires. Il met en garde contre « une remise en cause » de la proximité. Maillon essentiel de la gestion des collectivités, les finances publiques sont aussi en prise directe avec le contribuable. Encore plus avec la crise, qui a vu les contentieux et demandes d'étalement exploser.

« À un moment, on risque l'asphyxie », affirme Sébastien Lièvre. L'an passé, la cité administrative de La Roche-sur-Yon a accueilli 40 000 personnes. Cette année,

pour tenir tous ses missions, elle envisage de fermer ses guichets le mercredi. « On va répartir 25 % des usagers sur les autres jours. Ces situations génèrent du mécontentement chez le public et du mal être dans les services. »

Pour Philippe Rocheteau, le secrétaire départemental de Force ouvrière, la situation n'est malheureusement pas une surprise. « Elle est inscrite dans la logique du pacte de responsabilité. Ces économies finissent par porter atteinte à la mission de service public. »

J.-M. B.